



## Procédure valeur de remplacement véhicule accidenté

Par **Alain34**, le **11/03/2018** à **15:35**

Bonjour

Désolé mais je ne sais pas dans quel forum poser ma question.

J'ai prêté mon véhicule à mon fils pour ses déplacements en Irlande pendant son doctorat avec l'accord de l'assurance (stipulé sur le contrat).

Le 07 février il a eu un accident à Dublin, l'assurance en a été avisée le même jour.

Le 14 février l'assurance internationale m'a demandé de signer « certificat d'abandon de véhicule » à retourner dans les plus brefs délais.

Le 05 mars l'assurance m'informe d'un virement correspondant à la valeur de remplacement du véhicule.

Entre ces 2 dates, je n'ai reçu aucune information de la suite donnée à ce dossier (expertise, classement en VEI, VGE, VRADE proposition de l'assurance ...).

Le 07 mars j'ai fais établir par la préfecture un « certificat de position administrative détaillé » attestant que mon véhicule n'est entaché ni d'une interdiction ni d'une restriction de circulation. Je voulais savoir ce qu'il en était. Je possède toujours la carte grise.

Le 08 mars j'ai reçu de l'assurance international un « certificate of destruction » de l'autorité Irlandaise établi le 17 février m'avisant que mon véhicule a été remis le 21 février au « destructeur ».

La valeur de remplacement proposée par l'assurance est nettement au-dessous de la valeur d'un même véhicule (type identique, km et date mise en service peu différentes) mais avec échange (3000€) du turbo, du kit de refroidissement, des pneus il y a un an, 11 000km. Je n'ai pas pu en faire état dans le calcul de la valeur de remplacement.

J'ai téléchargé des annonces sur internet.

J'ai une assurance tout risque, 100% non responsable mais pas d'assistance juridique.

Pouvez vous me conseiller afin d'obtenir une réparation plus équitable du préjudice subi par certainement manque aux obligations de l'assureur ? (textes de loi que je puisse lui opposer).

Passé une bonne fin de we, pour moi les lendemains son enchanteurs toute l'année, je suis retraité. Bien cordialement

Par **Visiteur**, le 11/03/2018 à 16:20

Bjr,

Votre seule solution est de contester l'évaluation en fournissant toutes les factures de travaux récents et une simulation de valeur argus ou rachat.

Par **Chaber**, le 11/03/2018 à 17:25

bonjour

[citation]mais pas d'assistance juridique. [/citation]c'est un tort. L'assurance est toujours chère avant

[citation]Le 07 février il a eu un accident à Dublin, l'assurance en a été avisée le même jour. [/citation]je ne connais pas la procédure en Irlande.

[citation] mais avec échange (3000€) du turbo, du kit de refroidissement, des pneus il y a un an, 11 000km. Je n'ai pas pu en faire état dans le calcul de la valeur de remplacement. [/citation]il faut voir avec votre assureur quitte à prendre expert indépendant et avocat à vos frais

Par **Alain34**, le 11/03/2018 à 17:29

Bonjour

N'y a t-il pas manquement d'information ou de procédure de la part de l'assureur ?

Le certificat d'abandon (transfert de propriété) a été signé rapidement sous l'injonction de l'assureur avant même que l'assureur ne me fasse parvenir une proposition de reprise et sans que je ne connaisse le résultat de l'expertise (donc l'état du véhicule).

Cordialement

Par **Chaber**, le 11/03/2018 à 17:32

bonjour

par LRAR saisissez le médiateur, service client, de votre assureur avec tous les justificatifs en votre possession

Par **Alain34**, le 11/03/2018 à 17:39

Merci pour l'info que je vais suivre.

Bonne continuation à tous les bénévoles qui font de ce site non pas un des meilleurs mais LE meilleur pour ceux qui recherchent des conseils juridiques.

Par **Alain34**, le **18/03/2018** à **12:02**

Bonjour

Je rebondi suite à la réception du rapport d'expertise du véhicule établi en Irlande

Entre autre : valeur de remplacement 4400 € (basée sur une moyenne d'achat de 3 véhicules pratiquement identique), usure des pneumatiques 16 % ...

Bilan technique d'évaluation établi par un expert en France d'après le rapport d'expertise du véhicule en Irlande :

valeur de remplacement 3800 €, usure des pneumatique 50 % ...

Information pertinente ?

Bien cordialement